

Versailles, le 12 septembre 2022

Affaire suivie par :

Les IA-IPR d'arts plastiques

Christophe JOUXTEL
Marine PILLAUDIN
Elsa VINCENT

à
Mesdames et Messieurs les professeurs d'arts plastiques

IA-IPR d'arts Plastiques

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement des
lycées et des collèges, publics et privés sous contrat

Rectorat de Versailles
3 boulevard de Lesseps
78017 Versailles cedex

Objet :

- Message du collège des IA-IPR de l'académie
- **Lettre de rentrée disciplinaire pour l'année 2021-2022**

Lettre de rentrée des IA-IPR 2022 : chapeau commun

Nous espérons que vous abordez cette nouvelle année avec enthousiasme et nous vous souhaitons une rentrée aussi agréable que possible. Plus que jamais, nous souhaitons travailler en toutes choses à la réconciliation de l'effort, constitutif du travail et de tout progrès, et du plaisir, d'enseigner et d'apprendre. Nous sortons en effet d'une longue et difficile période qui nous fait sentir combien l'école doit devenir pour tous, professionnels et élèves, un facteur d'épanouissement autant que de réalisation personnels.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux collègues, entrants dans le métier (stagiaires, contractuels) et dans l'académie. Nous remercions les tuteurs, les mentors et chacun d'entre vous qui les accompagnez spontanément et facilitez leur prise de fonction dans les établissements. La période que nous avons connue, si fortement contrainte par les conditions sanitaires, aura néanmoins permis le développement des outils pédagogiques et notamment de ressources hybrides qui sont aujourd'hui au bénéfice de votre exercice. **N'hésitez pas à consulter les sites académiques disciplinaires et à vous emparer des ressources transversales telle que la mallette hybridation en ligne sur Ariane Organiser la continuité pédagogique - Mettre en œuvre l'hybridation.** Nos élèves restent fortement marqués par la période écoulée dont ils sortent pour nombre d'entre eux fragilisés, dans leur relation aux apprentissages et aux autres, à l'école ou à leur avenir. **Ceci doit nous engager à maintenir élevées** notre attention et notre vigilance.

Des directions pédagogiques nationales et académiques

L'école poursuit ses efforts pour inclure les élèves en situation de handicap. Le certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) est ouvert à tous ceux d'entre vous qui souhaitent acquérir et faire reconnaître leurs compétences dans ce domaine.

En tout enseignement, se dessinent également les valeurs qui fondent les relations sociales et notre conception de la vie ensemble : depuis plusieurs années, l'école affirme sa résolution de rendre effective l'égalité entre les filles et les garçons, de former des citoyens instruits de leurs devoirs les uns envers les

autres (EMC) et envers l'environnement qui rend possible leur existence, à travers le développement durable (EDD), enfin d'assumer exemplairement l'hospitalité en accueillant les enfants ukrainiens et plus généralement les enfants allophones.

Elle entend donner à tous les élèves accès à la culture (Pass culture pour tous), à l'ouverture linguistique, à une éducation physique et sportive. La promotion de l'esprit critique, lequel consiste essentiellement à s'assurer des conditions qui permettent d'accorder sa confiance, doit être au cœur des enseignements. Elle trouve appui dans une nouvelle culture scolaire de l'oralité destinée à permettre à tous les élèves de s'exprimer et de communiquer. La valorisation de la parole, de la lecture à voix haute, de la discussion et du débat d'idées est le moyen de développer cette parole personnelle, instruite, réfléchie.

Au collège, les évaluations de 6ème doivent être conçues comme un outil infléchissant les pratiques d'enseignement. Des éléments d'orientation et notamment de connaissance de métiers permettent aux élèves de construire progressivement leur parcours à compter de la 5ème.

Au lycée, l'orientation doit être réfléchie continûment depuis la classe de seconde qui en pose les jalons pour construire un parcours de réussite. Il nous appartient de développer encore la construction des compétences, de cultiver chez nos élèves l'aptitude à lier les savoirs, les mobiliser et les appliquer dans des situations ou des tâches intellectuelles complexes, et de mieux former à leur évaluation. Des ressources académiques vous accompagnent dans cette direction forte de nos enseignements : Mobiliser les évaluations nationales pour mieux accompagner les élèves.

Un pilotage académique qui met l'accent sur l'accompagnement

L'académie de Versailles souhaite encourager et accompagner les professeurs dans leur démarche de développement professionnel.

Elle s'efforce ainsi tout particulièrement en cette rentrée :

- de consolider les compétences et la position institutionnelle des professeurs contractuels par la voie de la formation et des concours ;
- d'accompagner les néo-titulaires par des mentors ;
- d'accompagner les professeurs titulaires dans le développement de leurs compétences pour devenir conseiller pédagogique (tutorat et mentorat) ou formateur (Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique CAFFA) ; de les aider à diversifier les situations d'enseignement par l'acquisition de compétences connexes (Discipline non linguistique DNL, certifications, CAPPEI...) ; de soutenir leur évolution de carrière, notamment par la préparation des concours de personnel d'encadrement ou de l'agrégation.

Cet accompagnement résulte naturellement de la culture collective qui représente aujourd'hui une dimension essentielle du métier d'enseignant. La concertation des équipes pédagogiques et éducatives autour d'objets professionnels partagés, des classes et des projets augmentent les possibilités de chacun et la cohérence de l'ensemble. Les formations entre pairs en établissement (Formation à initiative locale FIL) en sont un levier important. Parallèlement, les pratiques collectives des élèves améliorent leur autonomie collective et les compétences sociales indispensables dans le monde contemporain.

Dans ces perspectives et avec la volonté de suivre et faciliter vos projets et expérimentations pédagogiques, les corps d'inspection vous renouvellent leur volonté d'être à votre écoute et à vos côtés.

Nous avons, cette année encore, de belles choses à accomplir ensemble et nous réjouissons par avance de nos démarches concertées. Veuillez être assurés, chères et chers professeurs et conseillers principaux d'éducation de toute la considération et la gratitude que suscitent votre travail et votre engagement.

Lettre de rentrée des IA-IPR d'arts plastiques

Chères et chers collègues, **cette rentrée est marquée par le renouvellement d'une partie de l'équipe de l'inspection pédagogique** académique : notre collègue Christophe JouxteI partira à la retraite au 1er novembre 2021. Nous tenions par avance à le remercier chaleureusement pour son engagement et son dévouement. Elsa Vincent prendra le relai aux côtés de Marine Pillaudin. **D'autre part, l'équipe de formateurs académiques s'agrandit** : notre collègue Inès Gonzales rejoint Laurence Pocztar, chargée de mission d'inspection et Valérie Pacca, coordinatrice de la formation continue.

Lors de la pré-rentrée, nous avons eu le plaisir de rencontrer et de féliciter nos collègues stagiaires et nos professeurs contractuels alternants. Nous réitérerons nos remerciements à tous les collègues qui acceptent cette année encore une mission de tutorat. Nous souhaitons également la bienvenue aux professeurs d'arts plastiques qui rejoignent cette année l'**académie de Versailles**, débutants dans le métier et nouveaux entrants.

En cette rentrée, nous tenions à vous faire part des différents axes de travail qui ont été énoncés comme des priorités nationales et/ou académiques :

- *Le développement des réseaux de proximité* avec la reprise cette année des réunions départementales, permettant la mutualisation, l'**occasion** de travailler les points qui nous occupent particulièrement comme les liaisons inter degrés, la question de l'**évaluation**, etc.
- **L'innovation pédagogique** : dans l'**académie de Versailles** [le GRAP](#) (Groupe de recherche en arts plastiques) et [le GEP](#) (Groupe d'expérimentation pédagogique) participent activement à la réflexion et à la production de ressources mises à disposition de l'ensemble de la communauté éducative.
- La formation tout au long de la vie professionnelle : avec la nouvelle Ecole académique de la formation continue [EAFC](#) et l'**outil** [SOFIA FMO](#) qui permet de s'inscrire aux journées de formation pensées sous forme de parcours personnalisés ;
- *Le rendez-vous de carrière* : avec de [nouvelles ressources](#) à disposition pour vous préparer.
- **L'inclusion scolaire** : avec le nouveau dispositif académique de formation arts plastiques et école inclusive (22A0251777), [lien d'abonnement et préinscription](#) (ouverts jusqu'au 17 octobre 22).
- **Le développement de l'éducation artistique et culturelle : l'extension du PASS CULTURE** aux élèves dès la classe de 6^{ème} qui favorise les actions de partenariat culturel ; mais aussi le travail à mener dans les classes pour continuer à **promouvoir le choix du PEAC à l'oral du DNB** ; un oral à inscrire dans un continuum collège/lycée de *développement des pratiques orales* ;
- *La consolidation de la réforme du lycée* : avec notamment un colloque d'une journée dédié aux **nouvelles œuvres**, thèmes et questions de références pour la rentrée 2023.

[Le site internet académique](#) dédié aux arts plastiques ainsi que le [fil Twitter](#), sont une belle porte d'entrée pour découvrir l'ensemble des actions menées au profit des arts plastiques dans l'**académie de Versailles**. Messieurs Christian Grondin IAN (Interlocuteur académique du numérique) et Thomas Péan webmestre sont des relais précieux vers lesquels vous tourner (veille artistique et institutionnelle).

Nous souhaitons conclure cette lettre en renouvelant nos remerciements à tous les professeurs d'arts plastiques de l'**académie de Versailles** et en vous témoignant notre soutien et notre confiance.

Très cordialement,

Christophe JouxteI, Marine Pillaudin & Elsa Vincent
IA-IPR d'arts plastiques



I Inspection